

**PROVINCE DE QUEBEC
MRC DU FJORD DU SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Carolle Perron, directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise, que le Conseil à une session extraordinaire tenue le 27 mars 2023, à 19 :30 heures, a adopté un projet de règlement portant le numéro 2023-03 ayant pour objet :

- « Régir l'utilisation de l'eau potable en vue de préserver la qualité et la quantité de la ressource »

Ce projet de règlement est déposé au bureau de l'Hôtel de ville, 330, rue Gagnon, Saint-Ambroise, et quiconque veut en prendre connaissance devra le faire durant les heures d'ouverture de bureau.

Donné à Saint-Ambroise, ce 28e jour du mois de mars 2023.



Carolle Perron
Directrice générale par intérim